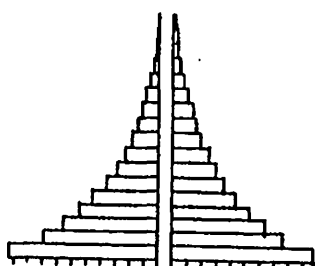


REPUBLIQUE DU ZAIRE  
Mouvement Populaire de la Revolution

DEPARTEMENT DU PLAN

NO.1 (AV.-JUN 89)



BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION

**Population**  
**et**  
**Developpement**

## S O M M A I R E

### 1. Page de garde

Citation du Président-Donateur du M.P.R.  
Président de la République

### 2. Editorial

MIKOBI MINGASHANGA

### 3. Activités du projet

- Rôle et Ambitions du projet ZAI/88/PO2

NKOY INSILO

- Unité documentaire et base de données bibliographiques

WOTO et YIMBU

- Formation - Recherche - Valorisation des Résultats

NGONDO - NKOY - TABI

### 4. Notes techniques

- Le premier recensement scientifique de la population

MAKAYA

- Totaux définitifs du recensement

S. D'SOUZA

- Les données de population comme référence dans un  
schéma Directeur d'Aménagement

SAMBIA

- Développement des Ressources Humaines dans l'industrie  
et l'agriculture

KATUSISAKO et A. Denis

### 5. Informations et Réflexions sur la population en Afrique et dans le Monde

- Apport extérieur dans la formulation et l'exécution de la  
politique de Fécondité en Afrique Centrale

J. BOUTE

### 6. Point de vue des lecteurs

NOTES    TECHNIQUES

---

LE PREMIER RECENSEMENT SCIENTIFIQUE DE LA POPULATION DU ZAIRE :

Ambitions et contraintes

Par : MAKAYA - MBOKO MBENZA (INS)

Le 05 septembre 1980, une ordonnance présidentielle prescrivait le 1er Recensement démographique du Zaïre qui devait être mené selon les normes scientifiques internationales. Ce fondement légal devait constituer le premier pas vers la réalisation de ce monument statistique que constitue un Recensement de population. En fait, jusqu'à cette date, la République du Zaïre comptait parmi les rares pays membres des Nations Unies n'ayant jamais réalisé un seul Recensement. Les données fiables disponibles étaient issues principalement de l'Enquête Nationale de 1955 - 1987 et quelques enquêtes sectorielles dont l'Enquête Démographique de l'Ouest du Zaïre (EDOZA).

La perspective de mener un Recensement Général de population au Zaïre a donc laissé entrevoir beaucoup d'espoir. En effet, ce Recensement devait mettre à la disposition des Administratifs, des Planificateurs et des chercheurs de tous bords, une information chiffrée, fiable et actuelle sur les aspects essentiels de la population du Zaïre :

- sa répartition géographique, urbaine et rurale ;
- sa structure par âge, sexe, état matrimonial, nationalité, tribu ;
- son niveau d'alphabétisation et d'instruction ;
- sa population active par profession et branche d'activité économique
- et les éléments de sa dynamique (natalité, mortalité et mobilité spatiale).

Toutes ces données devaient permettre d'évaluer de façon exhaustive les besoins présents et futurs de la population et d'adopter des politiques conséquentes en matière d'alimentation, d'habitat, de santé, d'éducation, d'urbanisation, d'emploi et de services divers.

Cette masse de données devaient également constituer une base de sondage exhaustive pour des enquêtes ou études spécifiques et sectorielles.

Comme on peut s'en douter, la réalisation d'un projet de l'envergure d'un Recensement de Population, implique la mobilisation de ressources humaines, matérielles et financières importantes. Dans le cas du Zaïre, le projet a bénéficié d'un cadre de concertation, la Commission Nationale du Recensement et des apports financiers et mobiliers du Fonds des Nations-Unies pour la Population (FNUAP) et du Conseil Exécutif.

Initialement prévu pour 1982, le dénombrement de la population, la phase la plus visible du projet, n'a été effectué que du 1er au 15 juillet 1984. Un dépouillement manuel a permis d'estimer la population du Zaïre au 1er juillet 1984 à 29.671.407 habitants. Ce chiffre provisoire a été publié dans une brochure contenant également des chiffres de population pour chaque Région, Sous-Région et Zone. Sur base de ces chiffres, des perspectives démographiques ont été établies avec un taux d'accroissement annuel pour l'ensemble du pays de 3 % et ont permis d'estimer la population du Zaïre jusqu'en 1991, de la manière suivante :

<u>Année</u>	<u>Population</u> (en millions)
1984	29,7
1985	30,6
1986	31,5
1987	32,5
1988	33,5
1989	34,5
1990	35,6
1991	36,7

Ces chiffres provisoires ont été les seuls disponibles au moment de la préparation du premier plan quinquennal 1986-1990. Les planificateurs ont exprimé le souhait de disposer des chiffres définitifs pour la préparation du prochain plan.

En ce moment précis où se prépare ce deuxième plan quinquennal 1991-1995, que peut-on attendre du Projet Recensement Scientifique de la population du Zaïre ?

Il est vrai que l'exploitation exhaustive d'un Recensement est une opération de longue haleine nécessitant des moyens humains, matériels et financiers importants. Dans le cas du Zaïre, ces moyens n'ont pas été mis en oeuvre au moment opportun de sorte que les travaux d'exploitation des données ont été retardés. A la suite de ce retard, il avait été décidé d'exploiter le Recensement du Zaïre en deux phases ; d'abord un échantillon au 1/10e, ensuite les 9/10e restants.

L'exploitation du 1/10e n'a commencé qu'en juillet 1986. Le chiffrement, la saisie et le traitement informatique ont été réalisés et permettent aujourd'hui de disposer des structures de la population zaïroise. Le programme de travail arrêté en collaboration avec l'Agence d'Exécution du Projet, prévoit la sortie des totaux définitifs avant la fin de l'année 1989 comme base solide et indispensable pour l'extrapolation des données du 1/10e.

L'analyse des données du 1/10 permet d'obtenir non seulement les structures de la population zaïroise mais également une estimation de quelques indicateurs de mortalité et de fécondité qui permettent de dégager une valeur approchée du taux d'accroissement naturel de la population du Zaïre. En disposant également des totaux définitifs, il sera possible de réaliser un grand nombre d'analyses notamment les projections démographiques.

Dans l'ensemble, le projet Recensement Scientifique de la population du Zaïre a connu un retard dans son exécution à la suite des difficultés dues essentiellement à l'inexpérience des acteurs qui, confrontés pour la première fois à une opération statistique d'une si grande envergure, se sont acharnés à suivre le schéma classique des opérations d'un Recensement ; à l'instabilité du Personnel-Dirigeant du projet et à l'indisponibilité des fonds au moment opportun.

Nous exprimons l'espoir que le Projet Recensement répondra aux attentes des Planificateurs qui s'attèlent actuellement à la préparation du deuxième plan quinquennal pour que tous les efforts consentis jusqu'ici ne soient pas vains.

A PROPOS DES "TOTAUX DEFINITIFS" DU RECENSEMENT

par S. D'SOUZA, C.T.P. ZAI/88/PO3

Après le dénombrement du Recensement, la plupart des pays utilisent des procédures manuelles pour établir des résultats provisoires de la population. Le Zaïre a adopté cette procédure et a publié une plaquette où le total provisoire de la population était estimé à 29.671.407 millions (14.514.370 hommes, 15.078.037 femmes). Ces chiffres ont apparemment inclu un facteur de redressement de 8 % pour les sous-énumérations. La documentation sur les facteurs de correction utilisés n'est pas disponible\*.

Après les résultats provisoires, les pays établissent "des totaux définitifs" qui intègrent les résultats des enquêtes-couvertures et d'autres facteurs de redressement qui pourraient être nécessaires pour des raisons scientifiques ou autres.

Dans le cas du Zaïre, une enquête-couverture a été exécutée, mais les résultats ne sont pas encore analysés. Une centaine d'aires de dénombrement a été contrôlée et des facteurs de correction pourraient être déduits.

Les totaux définitifs font référence seulement au dénombrement de la population : le nombre des hommes et femmes par unité administrative majeure et mineure. Tous les tableaux officiels se basent sur ces totaux définitifs. Dans le cas de l'exploitation d'un échantillon des données du recensement, ces totaux sont utilisés comme l'univers de base aux fins d'extrapolation.

Dans le plan de travail pour le projet financé par le FNUAP(ZAI/88/PO3) la préparation des tableaux définitifs pour l'échantillon de 10 % est prévue dans les délais de six mois.

---

(\*) Ce facteur de redressement était basé sur l'expérience des pays africains qui avaient effectué une opération semblable.

Pour établir ces tableaux on a besoin des totaux définitifs pour calculer les facteurs d'extrapolation nécessaires.

Pendant les discussions sur le sujet, il me semble avoir rencontré certaines idées fausses concernant ces totaux.

Les tableaux définitifs ne font pas référence à la préparation de tous les tableaux qu'on peut établir à partir des données du recensement utilisées en échantillon ou dans leur intégralité. Une telle tâche pourrait continuer indéfiniment. Les "totaux définitifs" ont une signification plus restreinte visant les effectifs comme décrit ci-dessus. Ces totaux apparaissent comme des valeurs officielles utilisées pour tous les tableaux futurs de recensement.